

La première peut se dédoubler en couche épidermique et couche dermique, la seconde en couche de fibres radiées et couche de fibres circulaires, en sorte qu'il y a, en réalité, cinq plans successifs qui sont : la couche épidermique ; la couche dermique (dermoïde de Toynbee) ; la couche des fibres radiées ; la couche des fibres circulaires ; la muqueuse.

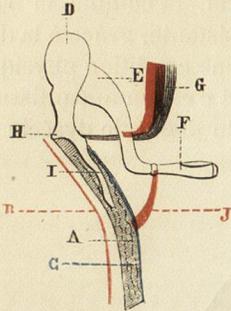


Fig. 45. — Chaîne des osselets vue de profil. — Muscles du marteau et de l'étrier. — Diverses couches composant la membrane du tympan. (Figure demi-schématique.)

- A, couche moyenne ou fibreuse.
- B, couche cutanée.
- C, couche muqueuse.
- D, tête du marteau.
- E, branche verticale de l'enclume.
- F, étrier.
- G, muscle interne du marteau.
- H, apophyse externe du marteau.
- I, manche du marteau.
- J, muscle de l'étrier.

D'après Toynbee, ces couches ne seraient que la prolongation et la juxtaposition des membranes qui tapissent les deux cavités voisines, c'est-à-dire la peau du conduit auditif externe et la muqueuse de la caisse : ainsi nous avons vu que la portion osseuse du conduit auditif externe était tapissée par la peau doublée du périoste, qui y adhère intimement ; cette peau, suivant Toynbee, formerait les trois premières couches, tandis que les deux couches profondes ne seraient autre chose que le périoste de la caisse et la muqueuse.

La continuation de la peau du conduit auditif avec la couche superficielle du tympan est surtout visible à la partie supérieure (dans le point où l'anneau tympanique est interrompu). Elle se présente sous la forme d'une bande renfermant des fibres élastiques, des artérioles et un filet nerveux.

Cette bande cutanée accompagne le manche du marteau jusqu'à l'ombilic et a été décrite encore sous le nom de muscle externe du marteau, muscle que l'on considérerait comme un relâcheur du tympan, par opposition au muscle interne, qui est tenseur ;

mais cette bande ne renferme aucune fibre musculaire, pas plus, du reste, que la couche moyenne, qui est exclusivement fibreuse

Cette couche moyenne du tympan, ou couche fibreuse, contient le manche du marteau dans son épaisseur ; elle est constituée par deux plans distincts, que l'on peut voir à l'œil nu : l'un superficiel, formé de fibres radiées ; l'autre profond, composé de fibres circulaires ; le premier provient du périoste du conduit, le deuxième du périoste de la caisse, au dire de Toynbee. Les fibres radiées partent de la périphérie de la membrane, où elles s'attachent au cerle tendineux qui fixe le tympan dans son cadre, et vont se porter, les inférieures sur la spatule, et les supérieures sur le manche du marteau. Les fibres circulaires forment une couche incomplète placée en arrière de la précédente.

Le manche du marteau est donc situé entre ces deux couches de fibres, mais de plus il donne naissance aux fibres de la couche radiée (fig. 46), circonstance très importante, qui nous fait comprendre pourquoi le marteau, faisant corps avec la membrane du tympan, reste en place dans les larges perforations de cette membrane, et pourquoi l'acuité auditive peut être alors conservée presque normale : le manche du marteau demeure, en effet, suspendu dans la caisse comme le sont les stalactites, fixé dans sa position par ce qui reste des fibres radiées.

Quant à la couche muqueuse, sa description trouvera place au chapitre qui traite de la caisse du tympan.